

M. DONNET Louis, maire

À

Nom	Prénom
CAPELLI	Aurélie
DIJON	Benoît
STEEMERS	Pascale
LOUCHE	Robin
FLAVIGNY	Ghislaine
GAILLAC	Michel
SAINT-CYR	Danielle
CROUZET	Jean-Baptiste
PAGANO	Elvire
BRUSSEAUX	Guillaume
ESTEVENIN	Julie
MANGIN	Jean-Baptiste
MELLINAS	Lydia
CHAUDERAC	Christophe

À Domazan le 16/03/2026

Objet : CONVOCATION À LA PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame la Conseillère municipale, Monsieur le Conseiller municipal,

Conformément aux dispositions légales, je vous convoque à la première séance du conseil municipal, qui se tiendra :

- **Date** : Vendredi 20 mars 2026
- **Heure** : 18h30
- **Lieu** : Salle du conseil municipal, en mairie, 2 avenue des Miougraniers 30390 Domazan

Ordre du jour :

Pour rappel, la première réunion du conseil municipal se tient de plein droit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche qui suit le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet (CGCT, L. 2121-7).

La convocation est effectuée par le maire sortant ou, à défaut, par un adjoint dans l'ordre des nominations et, à défaut d'adjoint, par un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau du conseil municipal sortant (CGCT, L. 2122-17).

La convocation est adressée, quelle que soit la taille de la commune, trois jours francs au moins avant la date de la réunion du conseil municipal.

0. Ouverture séance par la doyenne de séance – désignation du / de la secrétaire de séance
1. Élection du maire
2. Lecture et diffusion de la charte de l' élu local
3. Fixation du nombre d'adjoints
4. Élection des adjoints
5. Délibération sur les indemnités de fonction (suite à arrêtés de délégation de pouvoir et signature du maire aux adjoints et conseillers)
6. Délibération sur les délégations de compétences du conseil municipal au maire
7. Réflexion sur la création des commissions municipales
8. Réflexion sur la mise en oeuvre d'un règlement intérieur
9. Délibération sur la fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS
10. Délibération sur l'élection des représentants de la commune au sein du conseil d'administration du CCAS

Délibération sur la désignation des délégués de la commune au sein des syndicats et intercommunalités

11. Délibération sur la désignation des délégués de la commune au sein du SMEPS : syndicat Mixte des Eaux du Plateau de Signargues
12. Délibération sur la désignation des délégués de la commune au sein de Territoire d'Energie
13. Délibération sur la désignation des délégués de la commune au sein du syndicat intercommunal pour la protection des sites et le maintien et la défense des coutumes et traditions camarguaises
14. Délibération sur la désignation des délégués de la commune au sein du syndicat intercommunal du lycée Jean Vilar de Villeneuve les Avignon
15. Délibération sur la désignation du correspondant Défense
16. Délibération sur la désignation du référent CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
17. Délibération sur la désignation des membres de la Commission Électorale
18. Délibération sur la désignation des délégués de la commune au sein de la commission des impôts directs
19. Désignation du / de la référent à la Défense Ambroisie
20. Désignation des référents au SMICTOM

21. Questions diverses (les questions déposées auprès du secrétariat du CCAS dans un délai de 3 jours seront traitées (article L.21.21-19 DU CGCT) afin d'en constituer leur examen)

Pièces jointes :

- Projet de délibérations

Modalités :

- La séance est publique.
- Les procurations doivent être remises au président de séance avant l'appel des conseillers.

Vous remerciant par avance pour votre présence.

Louis DONNET

A circular official stamp of the CCAS of Douvain is visible, featuring a coat of arms and the text "MAIRE DE DOUVAIN" and "CCAS". A handwritten signature in blue ink is written over the stamp, extending to the right.